



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Après le Covid, une nouvelle dynamique pour le CPias



Ce 5 mai marque la Journée mondiale de l'hygiène des mains. A cette occasion, le Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPias) lance plusieurs initiatives. Les mesures mises en place pendant la crise liée à l'épidémie de Covid-19 ont permis de le faire connaître de nombreuses structures et de nombreux professionnels de santé, qui continuent de le solliciter régulièrement. Ses agents s'appuient sur les relations nouées pendant cette période pour enclencher de nouveaux projets.

« Le Covid-19 a tout changé ! » Pétronille Kouassi Jupiter est cadre de santé au Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPias). Pour elle et ses collègues, Marie-Solange Diaz-Bétecourt, infirmière hygiéniste, et Mélissa Cippe, adjoint administratif du CPias, il est évident que sa structure aura connu un avant et un après Covid. « Pendant la crise sanitaire, tout le monde nous a appelés. Nous avons organisé des formations partout, pour tout le monde. On a même eu un maire parmi les participants à une formation. Nous avons sillonné toute la Guyane. Les associations nous ont sollicités pour faire de la sensibilisation à l'hygiène, à domicile, pour des publics précaires. Le contact est noué. Certaines d'entre elles continuent de faire appel à nous. Notre objectif est de donner de l'information, pour protéger les usagers. » Alors que le 5 mai est consacré par l'OMS Journée mondiale de l'hygiène des mains, le CPias s'appuie sur la dynamique enclenchée pendant la crise sanitaire pour faire passer ses messages auprès de tous les acteurs de santé du territoire.

■ [Un livret et des rencontres](#)



Il a tout d'abord rédigé un livret d'information, <https://me-qc.com/fr/mobile/pdf/13164178> ou accessible via le QR Code ci-contre. Il détaille les outils de prévention à utiliser en établissement, les surveillances, les formations proposées dans l'année et les stages d'immersion pour les acteurs de prévention du risque. Ce livret devrait être réactualisé tous les trois mois.

Cette année, le CPias organise également quatre rencontres avec les référents hygiène des établissements de santé et établissements médico-sociaux, publics et privés. La première s'est déroulée le 31 mars à l'hôpital de Cayenne. Les prochaines auront lieu le 16 juin à l'hôpital de Kourou, le 8 septembre à celui de Saint-Laurent, et le 1er décembre chez Rainbow. « Le but de ces rencontres est de transmettre les mêmes informations à toutes les structures et que nous ayons des pratiques communes », détaille Pétronille Kouassi Jupiter.

■ Les professionnels de santé s'engagent



Enfin, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 13 juin, le CPias va partager des outils avec les professionnels de santé, les équipes médicales et paramédicales du secteur de la santé et du médico-social, dans le cadre de la campagne « [Les professionnels de santé s'engagent pour leurs patients et la prévention des infections associées aux soins](#) ». « En utilisant ces outils, les professionnels vont identifier des axes d'amélioration pour l'hygiène. Cela leur donnera des objectifs », explique Pétronille Kouassi Jupiter. Le 20 juin, six équipes seront récompensées, au niveau national.

Si l'épidémie de Covid a permis de former des soignants à l'hygiène et de sensibiliser les usagers, l'équipe du CPias constate toutefois les difficultés de certains établissements à recruter des référents hygiène. Pour pallier ce manque, une

équipe territoriale d'hygiène devrait voir le jour. Elle interviendra partout en Guyane.

Pour contacter le CPias Guyane : 0594 39 48 38 ou cpias.guyane@ch-cayenne.fr.

De nombreuses missions pour tous les professionnels

Depuis le départ du Dr Nathalie Passard, le CPias est constitué de Pétronille Kouassi Jupiter, cadre de santé biohygiéniste, de Marie-Solange Diaz-Bétancourt, infirmière hygiéniste, et de Mélissa Cippe, adjoint administratif. Le Pr Félix Djossou, chef de l'unité des maladies infectieuses et tropicales (Umit), est le médecin responsable.

Le Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins peut être sollicité par de nombreux professionnels de santé et représentants des usagers : les établissements de santé publics et privés, les établissements médico-sociaux, les médecins libéraux, les sages-femmes, les professions paramédicales ou encore les chirurgiens-dentistes. Ses missions :

- Du conseil téléphonique et des déplacements sur site ;
- Des conseils et avis dans la gestion du risque infectieux associé aux soins ;
- Des actions de surveillance et de prévention de la résistance aux antibiotiques ;
- Développer et promouvoir de nouveaux outils pédagogiques ;
- La surveillance des infections associées aux soins ;
- Le suivi et l'appui à la gestion des épisodes infectieux associés aux soins ;
- La gestion des risques et l'évaluation des pratiques de prévention des infections associées aux soins ;
- Des investigations, le suivi des déclarations, l'appui à la gestion des infections associées aux soins, à la demande des professionnels de santé ou de l'ARS ;
- La coordination et l'animation du réseau de professionnels de santé concourant à la prévention des infections associées aux soins.

Des quiz sur l'hygiène des mains

La friction hydro-alcoolique (FHA) est-elle plus efficace que le lavage simple des mains (eau + savon) sur les micro-organismes ? L'utilisation intensive des produits hydro-alcooliques favorise-t-elle l'émergence de bactéries multi-résistantes ? Les solutions hydro-alcooliques favorisent-elles la survenue de cancer ? : voici quelques-unes des thématiques sur lesquelles vous êtes invités à donner votre avis, dans des quiz élaborés par le Répias, le réseau national des CPias. [Trois quiz sont proposés](#) : pour les soignants, pour le personnel encadrant et pour les usagers. **Faites le test !**

L'expérimentation de l'indicateur d'hygiène des mains débute le 22 mai

Afin de compléter l'indicateur de suivi des consommations de solution hydroalcoolique, la Haute Autorité de santé (HAS) élabore, en partenariat avec la Société française d'hygiène hospitalière, un indicateur de qualité et de sécurité des soins sur l'hygiène des mains. Il se base sur l'expérience patient. En septembre 2022, un questionnaire a dès lors été conçu puis testé auprès d'un groupe de patients en décembre. Une expérimentation débute désormais au sein d'établissements de santé volontaires. Elle commencera le 22 mai et se terminera en décembre, ou plus tard en fonction du nombre de réponses, informe la HAS sur son site.

Les établissements et les patients concernés par ce questionnaire sont les mêmes que ceux concernés par l'enquête e-Satis. Tous les établissements de santé qui accueillent des patients pour des séjours de plus de 48 heures en médecine, chirurgie et obstétrique sont donc invités à participer à cette nouvelle expérimentation sur la base du volontariat. Leurs patients pourront répondre au questionnaire dès leur e-mail déposé sur la plateforme de l'établissement et jusqu'à six semaines après leur sortie.

Le questionnaire d'hygiène des mains perçue par les patients comprend cinq questions. Il interroge les usagers :

- sur la disponibilité de produit hydroalcoolique dans la chambre ;
- sur le port de bijoux aux mains et aux poignets des professionnels qui se sont occupés d'eux ;
- s'ils ont reçu des informations sur l'hygiène des mains durant leur séjour ;
- si un professionnel leur a demandé de se laver ou de se frictionner les mains avec du produit hydroalcoolique ;
- si les professionnels qui se sont occupés d'eux se sont frictionnés les mains avec du produit hydroalcoolique avant de les toucher.

EN BREF

◆ Deux premières ambulances bariatriques en Guyane



C'est une première dans les Outre-mer ! La Guyane est dotée de deux ambulances bariatriques. Acquisées par l'ARS pour 110 000 euros chacune, elles ont été attribuées, après appel à projets, aux sociétés d'ambulances Centrale, de Mana, et Littoral, basée à Cayenne. Elles permettront d'assurer le transport sanitaire des personnes pesant jusqu'à 300 kilos, des bébés en couveuse avec leur maman, de femmes enceintes. Jusqu'à ce jour, il n'existait aucune ambulance adaptée aux personnes en situation d'obésité sévère.

Ces deux sociétés peuvent désormais être sollicitées par le Samu et se partageront le littoral : l'ouest jusqu'à Iracoubo pour la société d'ambulances Centrale, l'est et le centre jusqu'à Sinnamary pour la société Littoral.

Un nouvel équipement essentiel, qui améliorera aussi les conditions de travail des ambulanciers.

Lire les reportages de [France-Guyane](#) et de [Mo News](#).

Ecouter les interventions de Clara de Bort et de Daniel Zigault sur [Radio Peyi](#).

Découvrir le reportage de [Guyane la 1ère](#) diffusé au JT de mardi soir (à compter de 3'55).



◆ Les soignants non vaccinés réintégrés à partir du 15 mai

C'est le 15 mai que les soignants non vaccinés contre le Covid-19 pourront être réintégrés, indique une [instruction ministérielle du 2 mai](#). La suspension sera automatiquement levée et la rémunération de nouveau versée sans rétroactivité. Un décret sera publié en ce sens, vraisemblablement le 14 mai pour une entrée en vigueur le lendemain.

- Pour les libéraux, la levée de la suspension sera automatique ;
- Pour les personnels des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux, publics et privés, ce sera à l'employeur de donner la possibilité de reprendre une activité professionnelle. L'employeur aura l'obligation de rémunérer l'agent, y compris entre la date de fin de suspension et la réaffectation dans l'emploi.

L'agent public ne peut se prévaloir d'aucune reconstitution de sa carrière en matière de droits à l'avancement et aux promotions internes, de traitements, de congés et de reconstitution des droits sociaux. Dans le privé, cela vaut tout autant pour les droits à l'ancienneté et à congés payés et autres rattrapages de salaires, primes et avantages.

Dans le secteur public, le chef d'établissement devra contacter chaque professionnel suspendu, en lui indiquant si possible son poste d'affectation et sa date de reprise. Le courrier devra être envoyé au plus tôt après le 15 mai. L'agent peut prendre les devants et annoncer son intention de reprendre son travail. Un entretien préalable au retour et une visite médicale sont possibles. Si le personnel ne revient pas au travail, une procédure d'abandon de poste pourra être engagée.

Le personnel suspendu a, par principe, le droit de reprendre la poste qu'il occupait. Un emploi équivalent peut lui être proposé si cette affectation n'engendre aucune modification substantielle dans la nature des fonctions, le niveau des responsabilités, le temps de travail, la rémunération, la résidence administrative, etc. L'implantation géographique doit être la même que précédemment. L'agent peut décider de quitter sa structure d'origine pour être recruté ailleurs.

Pour les personnels médicaux, les praticiens hospitaliers peuvent demander une mutation selon la procédure habituelle. Pour les contractuels, la reprise de poste n'est possible que si le contrat est encore en cours d'exécution au moment de la levée de l'obligation vaccinale.

◆ La CGSS lance son nouveau site internet



La Caisse générale de sécurité sociale de Guyane a lancé, cette semaine, [son nouveau site internet](#).

Il se veut plus rapide d'accès, plus facile d'utilisation, plus sécurisé et plus convivial. Il présente de nouvelles fonctionnalités pour les divers publics : les assurés, les jeunes, les retraités et actifs, les agriculteurs, les professionnels de santé et les employeurs, afin de les aider dans leurs démarches.

◆ Appels à projets de la CGSS



Dans le cadre de sa politique d'action sanitaire et sociale, la Caisse générale de sécurité sociale Guyane lance un appel à projets, à destination des associations, pour les thèmes suivants :

- Moi(s) sans tabac,
- Vaccination contre la grippe et gestes barrières,
- Dépistage des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus,
- Santé sexuelle (prévention des IST et du VIH).

Les cahiers des charges peuvent être consultés sur le [site internet de la CGSS](#). Les projets doivent être déposés avant le 31 mai.

◆ Trois thèses soutenues la semaine dernière



► **Facteurs de risque du syndrome alphagal, une étude cas-témoins en Guyane française**, soutenue par Jonas Le Forestier. Directeur de thèse : Dr Aude Valois.

- **Introduction.** Le syndrome alphagal (SAG) est une réaction allergique IgE-médiée au galactose- α -1,3-galactose (α -Gal), un disaccharide présent chez les mammifères non-primates. Les patients atteints de SAG présentent des symptômes anaphylactiques retardés à la consommation de viande de mammifères ou de médicaments contenant l' α -Gal, deux à six

heures après le repas incriminé, compliquant le diagnostic. Le SAG se développe à l'âge adulte, des années après une consommation de viande sans symptômes.

- **Matériel et méthodes.** Une étude cas-témoins a été réalisée en Guyane. Les patients majeurs suivis en allergologie pour une allergie IgE-médiée entre janvier 2021 et octobre 2022 ont été inclus. Les cas avaient un diagnostic de SAG confirmé : symptômes d'anaphylaxie suite à l'ingestion de viande de mammifère ou de médicament contenant l' α -Gal, et IgE spécifiques anti-Gal ($>0,1$ kUA/mL). Les données étaient récoltées par questionnaire standardisé et les IgE spécifiques anti-Gal mesurées par tests immunoCAP.
- **Résultats.** Parmi 81 sujets évalués, 18 cas et 36 témoins ont été inclus. Tous les cas étaient mordus par une tique au moins une fois, contre 8 (22%) des témoins. Aucun cas n'était du groupe B ou AB, contre 6 (17%) témoins. Un emploi en extérieur était prédictif de SAG contrairement à l'atopie.
- **Discussion.** Il était admis que la Guyane était exempte de maladie liée aux tiques. Nos résultats montrent que notre territoire n'en est pas épargné, et confirment que les morsures de tiques sont un facteur de risque majeur de SAG en Guyane. Le risque de SAG était lié au travail en extérieur (forestiers, naturalistes, militaires), et questionnerait le classement du SAG en maladie professionnelle pour ces métiers – au même titre que la maladie de Lyme.

► **Décompensation diabétique : évaluation du suivi ambulatoire des patients se présentant aux urgences de Cayenne**, soutenue par Romane Guinut. Directeur de thèse : Dr Alexis Fremery.

- **Contexte.** Le diabète est une maladie très fréquente et responsable d'une morbidité et d'une mortalité élevées. La Guyane, accusant une grande précarité et un accès aux soins très inégalitaire, présente une prévalence du diabète presque deux fois plus élevée que la France hexagonale. L'étude épidémiologique des décompensations diabétiques permettrait d'améliorer la prise en charge de ces patients.
- **Objectif.** L'objectif de cette étude est d'établir l'incidence des passages aux urgences de Cayenne pour les différentes décompensations diabétiques. Dans un second objectif, nous avons étudié les profils socio-démographiques et cliniques, ainsi que le parcours de soins des patients.
- **Matériel et méthode.** Du 1er mai au 31 août 2021, nous avons réalisé une étude prospective au Centre Hospitalier de Cayenne (CHC), incluant tous les patients se présentant aux urgences pour décompensation diabétique. Nous avons exclu tout patient avec une pathologie intercurrente ayant pour conséquence un déséquilibre glycémique. Les variables étudiées sont des caractéristiques sociales telles que les caractéristiques socio-démographiques, le niveau éducatif et l'activité professionnelle ainsi que la souscription à une sécurité sociale. Nous avons également étudié des variables médicales comme les antécédents médicaux, les traitements, la prise en charge aux urgences, l'hygiène de vie et le suivi médical du diabète ainsi que l'observance thérapeutique.
- **Résultats.** Cette étude a inclus 85 patients pour décompensation diabétique, ce qui représente une incidence de 0,9%. La cohorte était composée majoritairement de femmes (59%), d'âge intermédiaire (51 ± 17 ans) avec un niveau socio-économique précaire (56%). Ils ont été 61% à consulter pour hyperglycémie et 27% pour malaise. Il a finalement été conclu à une hyperglycémie pour 51% des patients, à une découverte du diabète pour 22% et à une décompensation diabétique pour 27%. Ils ont été 46% à être hospitalisés et la durée moyenne de séjour était de 7 ± 3 jours. Seuls 46% des patients consultent leur médecin traitant, 12% déclarent un suivi par un cardiologue et 23% par un ophtalmologue. Seuls 40% décrivent une bonne observance médicamenteuse. Nous retrouvons dans nos résultats, une association significative entre suivi médical et profession (41% vs 12%), ainsi qu'entre précarité et absence de médecin traitant (46% vs 92%).
- **Conclusion.** Ce travail souligne une grande précarité chez les patients diabétiques en Guyane ainsi qu'un suivi médical et paramédical encore très insuffisant. L'adhérence aux traitements reste faible en l'absence de médecin traitant. Améliorer l'éducation du patient à sa maladie chronique constitue un levier pour une meilleure prise en charge du diabète. Il existe également une négligence concernant l'hygiène de vie. Il serait nécessaire que les pouvoirs publics et les sociétés savantes prennent conscience des difficultés et des particularités de ce territoire afin de mettre en place une organisation sanitaire plus adaptée.

► **Prévalence de l'infection à HPV et des lésions anales associées chez les hommes vivant avec le VIH, ayant bénéficié d'un frottis anal de dépistage entre 2019 et 2022, au Centre Hospitalier de Cayenne**, soutenue par Noemi Fano. Directeur de thèse : Dr Kinan Drak Alsibai.

- **Objectifs.** En Guyane française, la prévalence du VIH est plus élevée qu'en France hexagonale. Cependant, la prévalence de l'infection anale par HPV chez les PVVIH-HSH, population à haut risque de développer un cancer anal, n'a jamais été étudiée. L'objectif principal de cette étude (GUYAN-HIPV) est d'évaluer la prévalence de l'infection à HPV et des lésions anales associées, chez les HSH vivant avec le VH, en Guyane, entre 2019 et 2022, selon les nouvelles recommandations 2022 de dépistage primaire par génotypage HPV16. Cette étude vise également à décrire le parcours de soins sur ce territoire, connu pour ses difficultés d'accès aux soins.
- **Résultats.** Au total, notre cohorte comporte 79 frottis anaux, réalisés chez 65 patients dont 22 patients (33,85 %) au stade Sida. La prévalence de l'infection anale à HPV est de 75,38 %. La majorité des patients résidait dans l'Île-de-Cayenne (89,23 %) et seulement deux patients (3,1 %) résidaient dans les communes isolées. La majeure partie des patients (70,77 %) étaient originaires d'un pays hors Union européenne. Le test HPV était positif dans 48 patients (73,85 %), alors que la cytologie était évocatrice de lésions liées à HPV dans 12 patients (18,46 %). Le groupe HPV 31, 33, 35, 52 et 58 était le plus fréquemment détecté (41,54 %), suivi par le HPV 16 (27,69 %). La sensibilité de la cytologie anale seule, dans la détection des lésions liées à l'HPV, était très faible (21,43 %), mais avec une spécificité élevée (91,3 %). Par contre, la sensibilité du typage HPV 16 seul en lien avec une lésion anale intra-épithéliale atypique est faible (33,33 %) mais avec une bonne spécificité (80,49 %). Nos résultats ne montrent pas de corrélation statistique entre la spécialité du praticien (médecin généraliste, infectiologue, gastro-entérologue ou proctologue) qui réalise le frottis anal et la détection d'une lésion atypique par l'examen cytologique ou le test HPV positif.
- **Conclusion.** L'étude GUYAN-HIPV démontre l'importance de privilégier un suivi partagé et coordonné entre les différents professionnels de santé qui prennent en charge les PVVIH, notamment le médecin généraliste, l'infectiologue, le gastro-entérologue et/ou le proctologue, afin de garantir la continuité des soins. Nous suggérons de poursuivre le dépistage du cancer anal chez les PVVIH-HSH en Guyane, en combinant la cytologie anale et le génotypage HPV en insistant sur la présence du HPV 16.

E-Santé

■ Le GCS Guyanis lance son centre de ressources en cybersécurité

En matière de cybersécurité, la prévention est le maître-mot. C'est pour accompagner l'ensemble des acteurs de santé que le GCS Guyanis lance son centre de ressources cyber. Les outils proposés permettent de sensibiliser ses équipes, de former son collectif SI, d'accéder à une base documentaire et à des outils de sensibilisation, de bénéficier de prestation de sécurité du système d'information et RGPD à tarif négocié. Le centre de ressources en cybersécurité accompagne les acteurs de santé – professionnels, établissements, services... - pour améliorer leur cybersécurité, quel que soit leur niveau de développement sur ce sujet. Les acteurs de santé pourront alors développer leurs outils en bénéficiant du financement de l'ARS à travers ses appels à projets.

Pour contacter le centre de ressources cyber : securitedusi@gcsguyanis.fr

Ils bougent



Valérie Lelargue succède à Corinne Chong-Sit en tant que conseillère technique et pédagogique régionale, à l'ARS Guyane. Infirmière anesthésiste diplômée d'Etat (lade), elle a d'abord exercé dans l'Hexagone avant de rejoindre la Martinique en 2001. En 2009, elle a rejoint la direction de la santé et du développement social (DSDS) puis l'ARS en tant que chargée de mission (veille et sécurité sanitaire, gestion des situations sanitaires exceptionnelles, appui à la création du GHT et du centre de formation d'assistant de régulation médicale, mesures de soutien du système de santé).

Agenda

Aujourd'hui

► **EPU de pédiatrie** du Pr Frédéric de Blay, allergologue et pneumologue (CHU Strasbourg), de 18 heures à 20 heures, au CHC, à l'occasion de la Journée mondiale de l'asthme. Inscriptions : christian.avel@isismedical.fr, 0694 22 80 99 ou 0594 27 41 20.



- **Matinée de sensibilisation** au pôle femme-enfant du CHC, à l'occasion de la Journée mondiale de l'asthme.
- **Matinée de présentation des droits des patients** (personne de confiance, directives anticipées, circuit des plaintes et réclamations, accès au dossier médical...) par France assos santé, et présentation de Mon Espace santé par la CGSS et l'ARS, de 9 heures à 12 heures, au centre hospitalier de Kourou.

Samedi

- **« Fo Zot Savé »** : le Pr Mathieu Nacher répondra aux questions de Fabien Sublet sur la recherche en Guyane et l'installation du futur CHU, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Lundi

- **Retrouvez Yana Santé**, l'émission de santé présentée par Awatef Argoubi, en partenariat avec la Lettre pro, à 19 heures sur [Facebook](#) et sur la [chaîne Youtube](#) de l'émission.

Vendredi 12 mai

- **Plénière du Corevih**, à 10 heures, à l'hôpital de Cayenne (salle Thierry-Basset). Participation à distance : +33 1 73 24 04 19. Identifiant de conférence : 485 382 705#

Samedi 13 mai

- **Dépistage gratuit de la drépanocytose** avec DrépaGuyane et l'équipe médicale du CHC, au quartier Chéképatty (Sables blancs) à Saint-Laurent du Maroni.

Lundi 15 mai

- **Matinée de présentation des droits des patients** (personne de confiance, directives anticipées, circuit des plaintes et réclamations, accès au dossier médical...) par France assos santé, et présentation de Mon Espace santé par la CGSS et l'ARS, de 9 heures à 12 heures, au centre hospitalier de Cayenne.

Mercredi 24 mai

- **Journée de promotion de la recherche institutionnelle** avec le centre hospitalier de Cayenne et le Girci Soho, au CGOSH, à Cayenne. A 14 heures, la recherche médicale ; à 15h45, la recherche paramédicale.

Jeudi 25 et vendredi 26 mai

- **Nos soignants ont du talent** – Journées des travaux scientifiques des soignants de Guyane, à l'amphithéâtre A du campus universitaire de Troubiran, à Cayenne. Programme et inscriptions. <https://www.journeessoignantsguyane.com/2023>

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

5 MAI 2023

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
S'ENGAGENT POUR LEURS PATIENTS
ET LA PRÉVENTION DES INFECTIONS
ASSOCIÉES AUX SOINS

Réseau piloté par
réPias
Réseau de Prévention des Infections Associées aux Soins
Guyane et Cayenne

Santé publique France

Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)